

## DÉCISION DU PRESIDENT

<b>Décision N°18-2023</b>	<b>MOYENS GENERAUX</b> <b>MARCHE DE TRAVAUX</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Marché n° CCAS 2022-01 – Extension de la résidence Jacques Bertrand à Clisson – Lot n° 14 : Chauffage/Ventilation/Plomberie sanitaire – Avenant n° 1</b></li> </ul>
-------------------------------	---

**Le Président,**

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2122-22 ;

VU la délibération du Conseil d'administration n°20.12.02 en date du 09 décembre 2020, portant sur les délégations du Conseil d'administration au Président, en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision n° 15-2022 en date du 28 novembre 2022, attribuant le lot 14 : Chauffage/Ventilation/Plomberie sanitaire du marché de travaux d'extension de la résidence Jacques Bertrand à CLISSON, à la société AMIAUD, située 3 ZA la Colonne 1, 85260 LES BROUZILS ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le montant du marché ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

**Prend la décision suivante :**

Article 1. **APPROUVE** la passation d'un avenant n° 1 au marché n° CCAS 2022-01 : Extension de la résidence Jacques Bertrand à Clisson - Lot n° 14 : Chauffage/Ventilation/Plomberie sanitaire, selon le montant actualisé suivant :

<b>Lot n° 14 : Chauffage/Ventilation/ Plomberie sanitaire</b>	Montant HT initial	Montant HT avenant n°1	Montant HT actualisé	% d'écart introduit par l'avenant
AMIAUD 3 ZA la Colonne 1 85260 LES BROUZILS	634 000,00 €	1 868,40 €	635 868,40 €	0,295 %

Article 2. **CHARGE** la Directrice de la Résidence Jacques Bertrand, Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique et affichée. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil d'administration du CCAS de la Ville de Clisson.

Clisson, le 26 mai 2023

**Xavier Bonnet**  
Président

**Décision transmise en Préfecture**

Le **30 MAI 2023**

Et affichée le **30 MAI 2023**



## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché CCAS 2022-01 - Extension de la résidence Jacques Bertrand à Clisson - Lot 14 :  
Chauffage/Ventilation/Plomberie sanitaire - Avenant 1

---

Date de transmission de l'acte : 30/05/2023

Date de réception de l'accusé : 30/05/2023  
de réception :

---

Numéro de l'acte : DEC18-2023 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 044-264401555-20230526-DEC18-2023-CC

---

Date de décision : 26/05/2023

Acte transmis par : Florence GROLIER

---

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.8. Avenants